

« Une Belle promenade de santé »

Le monde de la santé raconté par le Dr Errard

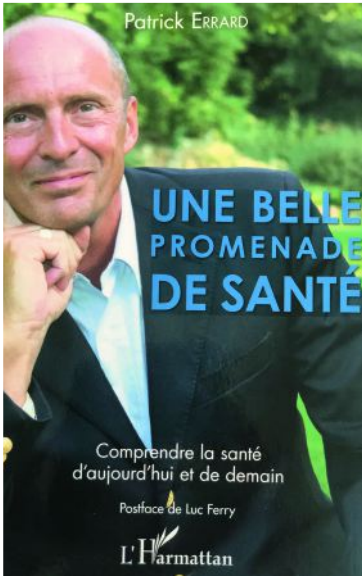
C'est une invitation au voyage que propose Patrick Errard, l'ancien patron du LEEM. Mais ouvrir son livre ne mène pas là où « tout n'est qu'ordre et beauté, luxe, calme et volupté ». Bienvenue dans l'univers de la santé, « un monde à la fois extraordinaire et complexe ».

● Gastro-entérologue, directeur général d'Astellas France, président du LEEM de 2013 à 2018, co-président de la commission innovation au MEDEF, Patrick Errard publie son quatrième ouvrage. Le défi ? Expliquer de façon claire et simple les enjeux de santé et la régulation économique du système de soins français. Pour poser le contexte, il commence par « ces nuits-là », celles qu'il aimait tant lorsqu'il prenait sa garde à l'hôpital Delafontaine, en Seine-Saint-Denis, où il a exercé de 1985 à 1989. Après, c'est le virage vers l'industrie pharmaceutique. Pourtant, trente ans plus tard, il lui arrive encore de rêver qu'il est de garde, dans ce pyjama de bloc « vert n'importe quoi », dans ces sabots blancs claquant sur les dalles, le bip vibrant au fond de la poche de blouse.

Madame Santé

L'écriture est efficace. Patrick Errard a prévenu : il emmène son lecteur en promenade dans l'univers complexe de la santé et s'arrête en chemin : un stop sur la planète innovation, un autre sur l'étoile de l'intelligence artificielle, et d'autres encore pour faire connaissance avec le modèle économique, le politique, l'État, les médias, les médecins, les patients, les lanceurs d'alerte, les « scandales et autres affaires », les médicaments, l'éthique...

Pour rendre ces thèmes complexes accessibles « au plus grand nombre », Patrick Errard utilise « le bon sens » et les



comparaisons imagées. Qui donc aurait pensé à comparer l'innovation médicale avec la température ressentie annoncée par un Monsieur Météo ? Qui mieux que l'ex-patron du LEEM pour plaider la présomption « d'innovance » d'un médicament sur le modèle de la présomption d'innocence en justice ? Qui d'autre pour faire du développement d'une tumeur une bataille rangée entre l'armée de tueuses protectrices (les lymphocytes) chargées de missiles et les cellules cancéreuses équipées d'antimissiles, parfois capables de revoir leur stratégie guerrière pour se redéployer ailleurs et autrement.

C'est avec une métaphore filée originale que l'auteur présente « Madame Santé, qui habite la France, un quartier assez huppé de la planète Terre », dont le médecin traitant est situé « avenue de Ségur dans un coin tranquille de la capitale ». Un « excellent généraliste » au demeurant, qui n'hésite pas à solliciter des spécialistes en cas de « maux un peu plus chroniques et sérieux, du style économie déficitaire aiguë, crise sanitaire ou descente d'organes hospitaliers » en se tournant vers une foule d'acronymes : DSS, DGS, HAS... Madame Santé « se plaint de douleurs articulaires : elle marche moins bien, elle a mal au portefeuille quand elle avance (...) Les médecins lui donnent des ballonnements, les pharmaciens lui font faire de l'anémie, les hôpitaux la constipent, si fait que la rate se dilate ! Quant aux médicaments, ils ne font rien, pire, ils lui coûtent ! » Suivent le diagnostic du Dr Errard, et son ordonnance.

● Mélanie Mazière

« Une Belle Promenade de santé, comprendre la santé d'aujourd'hui et de demain », de Patrick Errard, éd. L'Harmattan, 295 pages, 25 euros

Les Entreprises du médicament
Nouvelles élections à la présidence

Rendue nécessaire par l'absence pour raison de santé de l'actuel président depuis plus de trois mois, une nouvelle élection est organisée pour doter le LEEM d'un nouveau président. Les candidatures sont ouvertes.

● Indisponible pour raisons de santé depuis le 21 février dernier, Philippe Tcheng (Sanofi) aura occupé le fauteuil de président du LEEM moins de six mois. Comme prévu dans les dispositions statutaires de l'instance, de nouvelles élections doivent être organisées par le président par intérim en cas d'indisponibilité supérieure à trois mois.

Frédéric Collet (Novartis), secrétaire du bureau assurant cet intérim, a réuni les membres du conseil d'administration pour lancer un nouveau processus électoral. Les candidatures pour la présidence du LEEM sont désormais ouvertes, et ce jusqu'au 14 juin. L'élection du président par le conseil d'administration aura lieu le 9 juillet, tout comme la désignation des présidents des nouvelles commissions

du LEEM, l'élection du bureau avec désignation du trésorier et du secrétaire. Les résultats seront proclamés dans la foulée au cours de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration a, parallèlement, coopté de nouveaux administrateurs. Il s'agit de Corinne Blachier-Poisson (Amgen), Jean-Bernard Deloye (Zionexa), Henriette Rosenquist (Pfizer), Franck Telmon (Grünenthal). Christophe de la Fouchardière (Omega Pharma) est intégré en tant que personnalité qualifiée, en qualité de président de l'AFIPA. Enfin, Jean-François Brochard (Roche Pharma) est nommé à la présidence de la commission des affaires économiques et Corinne Blachier-Poisson à la présidence de la commission juridique et fiscale.

Philippe Tcheng est le P-DG du groupe Sanofi. Administrateur du LEEM depuis 10 ans, ce médecin hospitalier spécialisé en cardiologie âgé de 60 ans a été élu le 11 septembre dernier à la présidence du LEEM pour un mandat de 2 ans. Il était en compétition avec Emmanuelle Quilès, 52 ans, présidente de Janssen France.

● M. M.

Santé numérique
DMP : France Assos Santé joue la pédagogie

● Pour encourager le déploiement du dossier médical partagé (DMP), France Assos Santé lance une panoplie d'outils pédagogiques afin de faciliter l'appropriation de ce carnet de santé numérique par les patients.

L'organisation qui représente les usagers du système de santé s'est appuyée sur l'expertise de SantéBD, une association qui crée des outils numériques à destination des patients. De leur collaboration sont nées une brochure explicative, une fiche illustrée et une vidéo tutorielle. On y apprend comment ouvrir son DMP, qui peut le consulter et le remplir, quels types d'informations y sont conser-

vées (comptes rendus hospitaliers, résultats d'analyses, prescriptions) ou encore comment sont protégées les données.

La généralisation du DMP, confié en 2016 à l'assurance-maladie, remonte à novembre 2018. Cinq millions de Français ont ouvert leur DMP, indiquait l'assurance-maladie le 16 avril. « Des premiers résultats encourageants mais encore insuffisants », relève France Assos Santé. Et pour cause, l'État a fixé à la CNAM l'objectif de 40 millions de DMP d'ici 2022. La caisse en prévoit 10 millions pour fin 2019.

● Martin Dumas Primbault

En bref

Groupements
Lafayette quitte l'UDGPO

Le groupement Lafayette a claqué la porte de l'Union des groupements de pharmacies d'officine (UDGPO). Une décision qu'Hervé Jouve, président de Lafayette Conseil, explique par des désaccords internes et surtout par son souhait de voir la profession se rassembler sous une seule entité pour assurer sa défense. « À l'heure où les pouvoirs publics sont sensibles à la cause des pharmaciens, il est plus que jamais urgent d'avoir le souci du collectif au travers d'une vision militante. Il s'agit de défendre la profession dans des dossiers aussi variés que la vaccination, la dispensation protocolisée, la sérialisation ou encore la télémedecine », affirme-t-il, ajoutant que, sur ce dernier point, des modifications sont à apporter, notamment dans la notion de praticiens disponibles.

Objectif Pharma
mise sur la fonction achats

Gaël Desjardin vient d'être nommé directeur des achats et de la logistique au sein du groupement Objectif Pharma. Il occupait jusqu'à présent le poste de directeur d'établissement au sein de la Cerp Rhin Rhône.

Comme l'expose Michel Dailly, directeur général du groupement, cette nomination correspond à une réorientation de la stratégie et de l'organisation des achats. En effet, Objectif Pharma, filiale de la coopérative Welcoop, entend ainsi renforcer son expertise et le développement de ses partenariats avec les laboratoires au bénéfice de ses 500 pharmaciens adhérents.

Médiprix se met au parfum

Médiprix, qui s'est promis de changer les codes de la pharmacie, poursuit sa démarche dans le bien-être en se lançant dans le marketing olfactif. Soucieux, cependant, d'éviter des procédés émettant dans l'atmosphère certains solvants ou particules fines, le groupement a recouru à un procédé innovant de diffusion sèche. Un partenariat signé pour 2019 avec Roger & Gallet permet de diffuser trois fragrances différentes de la marque (Fleur de Figuier, Facétie Nérolie et Édition d'été) dans les officines à l'enseigne. Cette opération est complétée dans le point de vente par une PLV co-brandée Médiprix et Roger & Gallet, des touches à sentir, des diffuseurs de parfums, ainsi que des testeurs.

Au voleur !

On nous signale les vols suivants :

Dr Murielle SELLA
10, avenue du Vallon
31750 Escalquens
falsification d'ordonnances.

Dr Bruno PERIOLE
42, avenue Jules-Julien
31400 Toulouse
ordonnances.

Dr Alain CABOUSSEL
1, route d'Auzielle
31650 Lauzerville
carte professionnelle.

Dr Danièle LEAUTIER
101, avenue de Lespinet
31400 Toulouse
carte professionnelle.

Dr Sébastien DAVID
116, rue Hélène-Cohenec
93300 Aubervilliers
carte professionnelle.

Dr Arrighi de CASANOVA
91, boulevard Paul-

Vaillant-Couturier
93100 Montreuil
carte professionnelle.

Dr Laurent VASSAL
202, avenue Jean-Jaurès
93330 Neuilly-sur-Marne
carte professionnelle.

Dr Christophe NAALU NKATU
2, rue du docteur Pierre Delafontaine
93200 Saint-Denis
carte professionnelle.

Dr Sébastien DAVID
116, rue Hélène-Cohenec
93300 Aubervilliers
carte professionnelle.

Dr François BOUCHEREAU
11, rue Moncey
75009 Paris
carte professionnelle.

Dr Mariana MARIN
36, boulevard du Général-Leclerc
92205 Neuilly-sur-Seine
carte professionnelle.

Inscrivez-vous gratuitement sur le site de notre partenaire alerte-pro-santé et vous recevrez directement sur votre messagerie les « alertes vols d'ordonnances » signalées dans votre région.

